

**Intervention de la délégation Algérienne
Devant le Conseil Permanent de l'OSCE,
En réponse à l'adresse du SG de l'Organisation de la Conférence Islamique**

Vienne, le 6 Mai 2010

Monsieur le Président,

Permettez-moi de souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Ekmeldin Ihsanoglu, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique et de remercier la présidence Kazakhe pour cette excellente initiative visant la consolidation de la tolérance et de la compréhension mutuelle.

En tant que partenaire Méditerranéen engagé dans la coopération avec l'OSCE, la délégation algérienne saisit cette occasion pour mettre en exergue l'importance qu'elle accorde à la coopération inter-institutions, y compris celle établie entre l'OSCE et l'OCI dans un domaine d'intérêt commun pour les Etats participants et partenaires, à savoir, la dimension humaine.

Cette coopération entre les deux Organisations est appelée à s'accroître à la lumière de la création de la Commission permanente indépendante des Droits de l'Homme et l'adoption d'un plan d'action pour la promotion de la Femme ayant abouti à la mise en place d'un Centre spécialisé au Caire.

En effet, le caractère transnational des fléaux interconnectés de la criminalité transnationale organisée, du trafic de drogues et du terrorisme, requiert une coopération régionale accrue pour la préservation de la sécurité régionale et de la compréhension mutuelle. Dans ce contexte, une solution juste et durable du problème palestinien, avec Jérusalem Est comme capitale, contribuera de façon significative à l'apaisement des tensions au Moyen Orient.

L'adresse de Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI est porteuse d'un message de dialogue, d'ouverture et d'apaisement qui méritent d'être soulignés. Ils attestent de la volonté du monde islamique de conjuguer ses efforts avec ceux de l'OSCE pour enrayer la montée en puissance d'une idéologie tendant à assimiler l'Islam au terrorisme ainsi qu'aux menaces et dangers potentiels qu'elle représente et qui se manifestent par l'intolérance, les discriminations et les stigmatisations de l'Islam et des Musulmans.

Tout en appréciant les bulletins et rapports publiés par les organes de l'OSCE qui traitent de la dimension humaine, tout comme les Conférences organisées sur cette thématique, la délégation algérienne estime que le potentiel des voies et moyens proposés par les trois Représentants personnels pour atténuer toutes les formes d'intolérance et de discrimination, n'a pas été suffisamment exploité.

Comme première étape, il serait utile d'envisager un suivi et une évaluation des recommandations émanant des trois Représentants personnels, en particulier, celui en charge des discriminations contre l'Islam et les Musulmans. Pour ce faire, des mécanismes

pour le suivi et l'évaluation devraient être mis en place, ce qui permettra l'établissement d'un programme de coopération entre, d'une part, l'OSCE/ODHIR et, d'autre part, l'OCI et ses démembrés, notamment, l'ISSESCO dans le domaine de l'éducation ainsi que la Commission permanente indépendante des Droits de l'Homme et le Centre spécialisé du Caire pour la promotion de la Femme nouvellement créés.

En conclusion, la délégation algérienne voudrait exprimer ses remerciements au Kazakhstan pour l'organisation de la Conférence de Haut niveau sur la tolérance et la non-discrimination, à Astana, en Juillet 2010, perçue comme un jalon supplémentaire dans le resserrement de la coopération régionale et de la compréhension mutuelle des différents aspects de la dimension humaine.

Je vous remercie de votre attention.